ROZOY FLASH

16 décembre 2013 N°132

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2013

La séance du Conseil Municipal du 29 novembre, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE,
- Nathalie FLUCHER,
- Dominique LECLERCQ,
- Marie-Agnès MARCHAND.

Absents excusés :
- Jeany MAIZIERES, pouvoir à Sandrine CHARLIER
- José FLUCHER, pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX
- Sylvain POULAIN, pouvoir à Frédéric QUIGNON
- Claude MONARQUE.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Renouvellement contrats CUI-CAE,
- USEDA – Modification des statuts,
- Convention La Maison du CIL,
- Intégration d'une parcelle dans le domaine public,
- Projet d'aménagement et de développement durables du PLUI,
- Remboursement LTI (contrat téléphone),
- Vote de crédits,
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte-rendu des séances du 25 octobre, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance : Marie-Agnès MARCHAND

DELIBERATIONS

RENOUVELLEMENT CONTRATS CUI-CAE

Le Conseil Municipal décide de renouveler pour 8 mois, les contrats CUI-CAE de :
- Geoffroy QUELIN, à compter du 1er décembre 2013,
- Nicolas PETIT, à compter du 16 décembre 2013,
- Kevin GAPE, à compter du 1er janvier 2014.

U.S.E.D.A. – MODIFICATION DES STATUTS

M. le Maire explique à l'assemblée que le Conseil Général de l'Aisne a élaboré et validé un **S**chéma **D**épartemental d'**A**ménagement **N**umérique (S.D.A.N.).
L'objectif de ce schéma est de développer l'accès au Très Haut Débit pour tout le département, notamment à travers le déploiement de la fibre optique.
Dans ce cadre, le Conseil Général souhaite s'associer à l'**U**nion des **S**ecteurs d'**E**nergie du **D**épartement de l'**A**isne (U.S.E.D.A.). Une adaptation des statuts de l'U.S.E.D.A. étant nécessaire, le Conseil Municipal en accepte le principe.

CONVENTION LA MAISON DU CIL

Dans le cadre des travaux de la maison de retraite, il est nécessaire de faire transiter le réseau des eaux usées de l'EHPAD sous la voirie communale.

M. le Maire est donc autorisé à signer la convention de servitude à passer avec la Maison du CIL afin de permettre ces travaux ainsi que l'entretien à venir du réseau.

INTEGRATION D'UNE PARCELLE DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide d'intégrer dans le domaine public les parcelles communales suivantes :

- AC n°383, lieu-dit « Le village partie est », pour 199 m²
- AC n°387, lieu-dit « Le village partie est », pour 155 m²

Il s'agit du chemin reliant la rue du Vieux Moulin à la rue de Verdun.

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES DU PLUI

M. le Maire présente à l'assemblée les grandes lignes du **P**rojet d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urables (P.A.D.D.) adopté par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache » dans le cadre de l'élaboration du **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **I**ntercommunal (P.L.U.I.).

Ce P.A.D.D. définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Le projet d'aménagement et de développement durables arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. Il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Après de nombreuses réunions, ateliers et séminaire, un diagnostic du territoire a été établi ainsi que différents objectifs sur trois axes :

- Axe 1 : soutenir le développement économique local
  - maintien de l'agriculture et soutien dans la diversité de ses activités
  - développement de l'économie touristique
  - valorisation de l'artisanat
  - accueil de nouvelles entreprises
  - développement de nouvelles filières
- Axe 2 : devenir un territoire attractif pour le résidentiel
  - développement d'une offre de logements diversifiée et répondant aux besoins et attentes des habitants actuels et à venir
  - promotion du résidentiel durable
  - confortement de l'armature commerciale, des services et des équipements
- Axe 3 : organiser le territoire pour en optimiser l'attractivité
  - préservation des espaces naturels réservoirs écologiques et les espaces potentiellement intéressants pour réaliser, maintenir et restaurer les continuités écologiques, les ressources notamment l'eau
  - protection et valorisation du patrimoine culturel et identitaire du territoire
  - valorisation des bourgs pour les rendre attractifs
  - facilitation des déplacements alternatifs

Le document complet est consultable en mairie, des copies peuvent être données à toute personne le souhaitant. Des panneaux d'information sont également visibles dans le couloir de la Mairie depuis plusieurs semaines.

REMBOURSEMENT LTI (CONTRAT TELEPHONE)

Il est décidé d'accepter le remboursement d'un montant de 1 597,70 € de la société LTI, concernant des consommations téléphoniques facturées à tort.

VOTE DE CREDITS

Il est décidé de procéder aux votes de crédits suivants :

Dépenses de Fonctionnement :

C/023 :	+ 2 120.00 €	virement à la section d'investissement
C/6218 :	+ 6 500.00 €	remboursement personnel extérieur (syndicat du secteur scolaire du Collège)
C/61522 :	+ 4 308.00 €	travaux bâtiments
C/73923 :	- 12 928.00 €	FNGIR

Dépenses d'Investissement :

C/165 :	+ 2 120.00 €	remboursement de cautions

Recettes d'Investissement :

C/021 :	+ 2 120.00 €	virement de la section de fonctionnement

QUESTIONS DIVERSES

CONVENTION S.I.E.M.P.P.R.

M. le Maire revient sur la convention d'occupation des locaux scolaires avec le **S**yndicat **I**ntercommunal des **E**coles **M**aternelle et **P**rimaire du **P**ays **R**ostand (S.I.E.M.P.P.R.) qu'il convient d'affiner afin de trouver un équilibre entre la part des travaux sur les bâtiments à prendre en charge par la commune et celle devant être assurée par le Syndicat. Une proposition sera faite au S.I.E.M.P.P.R. lors de sa réunion du 5 décembre.

TRAVAUX LA POSTE

M. le Maire informe l'assemblée que la **C**ommission **D**épartementale de **P**résence **P**ostale **T**erritoriale (C.D.P.P.T.) a décidé de retenir le bureau de poste de Rozoy-sur-Serre afin de le moderniser en début d'année 2014.
Une somme de 50 000 € a été attribuée par le biais du fonds de péréquation destiné aux zones rurales.
Les responsables de la Poste seront contactés afin d'harmoniser ces travaux de modernisation avec une reprise partielle des locaux par la commune, compte tenu du transfert des facteurs dans les bâtiments de la Communauté de Communes, rue de la Praille.

VENTE DE MATERIELS

La vente de matériels de réforme des 26 et 27 octobre a donné un produit de 400,50 € mais il reste encore des éléments qui seront à nouveau mis en vente lors de la Foire de Pâques.

Après un tour de table et la programmation de réunions de commissions, la séance est levée à 22h45.

INFORMATIONS GENERALES

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Si vous êtes nouvel arrivant dans la commune ou si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie avant le 31 décembre 2013.

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale en partenariat avec GÉNÉALOGIE AISNE vous proposent de vous aider à retrouver vos ancêtres

vendredi 20 décembre 2013 – de 14h00 à 16h00

Bureau « Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale » 6, rue Jean Mermoz (au-dessus de la Poste)
Pour tous renseignements (entre autres tenue de la permanence) tél. 03 23 98 51 08 TOTALE GRATUITÉ

FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND
RANDONNÉES PÉDESTRES

samedi 21 décembre 2013

Départ à 14 h 00 place de l'Europe à ROZOY-SUR-SERRE
Gratuit pour les adhérents – 2,00 € pour les non adhérents
Pour tous renseignements, tél. 03 23 98 11 90

Distribution des colis de Noël

La distribution des colis a commencé.
Si vous avez 66 ans ou plus et que vous n'avez pas reçu votre colis avant Noël, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.
Un grand merci également à toutes celles et ceux qui participent à cette distribution.

aPRES-MIDI RECREATIF
DE NOËL

La projection du film **L'Extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet** sera offerte à tous les enfants et adolescents de la commune ainsi qu'à leurs parents **le lundi 23 décembre à 14h30, à la salle des fêtes.**

Ce film sera suivi d'un goûter offert par le **Comité des Fêtes** et par la distribution de friandises dans le cadre du C**alendrier de l'Avent.**

Synopsis et détails **Durée :** 1h45min
Genre : Aventure, Drame, Famille
Date de sortie : 16 octobre 2013

T.S. Spivet, vit dans un ranch isolé du Montana avec ses parents, sa sœur Gracie et son frère Layton. Petit garçon surdoué et passionné de science, il a inventé la machine à mouvement perpétuel, ce qui lui vaut de recevoir le très prestigieux prix Baird du Musée Smithsonian de Washington. Sans rien dire à sa famille, il part, seul, chercher sa récompense et traverse les Etats-Unis sur un train de marchandises. Mais personne là-bas n'imagine que l'heureux lauréat n'a que dix ans et qu'il porte un bien lourd secret…

Vœux du Conseil Municipal

La cérémonie des vœux du Conseil Municipal aura lieu à la salle des fêtes **le samedi 11 janvier 2014 à 18h00**.
Tous les Rostands y sont cordialement invités.

Galette des rois

Toutes les personnes de plus de 65 ans et leurs conjoints ainsi que les membres du club « Les Aînés Rostands » sont invités à partager la galette des rois avec les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale le **dimanche 19 janvier 2014,** à la salle des fêtes. Les invitations seront adressées prochainement.
Réservez votre après-midi !

IPNS